

Communiqué de presse

Lausanne, le 11 juin 2025

Entreprises de transport public vaudoises

Un rapprochement à l'étude entre LEB, MBC et Travys

Afin d'assurer la pérennité de leurs entreprises et le développement de l'offre de transport, les Conseils d'administration du LEB, de MBC et de TRAVYS ont décidé d'approfondir l'étude d'un rapprochement entre leurs entités. Ce projet permettrait de créer une entreprise régionale forte dans le Nord-Ouest vaudois, capable de répondre aux exigences opérationnelles, financières et réglementaires en constante évolution.

Aujourd'hui, plus de dix entreprises de transport public opèrent sur le territoire vaudois. Face à l'évolution rapide du secteur – avec des besoins accrus en investissements, en décarbonation, en digitalisation et en développement de l'offre – plusieurs d'entre elles n'auront plus la taille critique nécessaire pour répondre efficacement aux attentes des autorités et aux exigences légales, financières et opérationnelles croissantes du secteur.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat souhaite garantir une production de l'offre de transport public adaptée aux besoins et au meilleur coût à moyen et long terme pour soutenir l'indispensable report modal. C'est pourquoi il a inscrit le soutien au développement de synergies et de rapprochements entre les entreprises de transports dans son programme de législature (mesure 2.4).

Sous l'impulsion de l'Etat de Vaud et de l'Office fédéral des transports, une étude impliquant les conseils d'administration des entreprises concernées a ainsi établi qu'une fusion à trois entre les entreprises LEB, MBC et TRAVYS est une option privilégiée à étudier pour assurer la pérennité de ces entreprises.

Cette démarche s'inscrit dans une vision à long terme d'organisation du paysage des transports publics vaudois dans le Nord-Ouest du canton qui pourrait consister en une nouvelle entreprise issue du regroupement LEB-MBC-TRAVYS d'une part, et dans l'agglomération Lausanne-Morges, avec les tl.

Un comité de pilotage interentreprises accompagnera la suite du processus. Le personnel et les assemblées générales des entreprises concernées seront informées des prochaines étapes d'ici l'été. Le Conseil d'Etat tient à remercier les tl pour la qualité de leur gestion opérationnelle du LEB depuis 2013, marquée notamment par une nette amélioration de la ponctualité et de la satisfaction de la clientèle, ainsi que la réalisation du tunnel sous l'avenue d'Echallens. Acteur clé du transport public dans l'agglomération Lausanne-Morges, les tl joueront un rôle central dans l'organisation de la mobilité à l'échelle du canton.